

M. et Mme MONACO CARMELO  
23, CAEMIN DE ST. JOSEPH  
06130 PLAN DE GRASSE

AK

PLAN DE GRASSE, le 16 avril 2018

MONSIEUR LE  
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
DE LA REVISION GENERALE DU  
PLU  
SERVICE URBANISME  
Mairie de Grasse BP 12069  
06131 GRASSE CEDEX

Objet: Observations

sur la revision generale du PLU  
de la Ville de GRASSE

138

VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE

19 AVR. 2018

PAR lettre recommandée A.R.

SERVICE URBANISME

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

par la présente, nous nous permettons de faire les observations  
suivantes concernant la revision generale du PLU: nous sommes  
propriétaires d'un terrain en ZONE AGRICOLE cadastré CZ 275 et  
CZ 277 situé à l'adresse indiquée ci-dessus, Maxime est  
horticulteur mais a du arrêter pour cause grave de maladie, Mairie Retraite.  
Nous vous faisons part de nos tres vives inquietudes concernant  
l'installation à proximité de notre propriété d'une entreprise de  
terrenement et matériaux en zone agricole depuis plus de 5 ans,  
il s'agit de GIRARDO CHRISTOPHE situé au 27, chemin de  
St. Joseph en PLAN de GRASSE, contre lequel nous nous battons  
depuis 2013 pour qu'il quitte l'exploitation de CARRIERE et  
cette le couloir de pierres et rochers qu'il depose illégalement  
sur son terrain, causant à tout notre quartier des nuisances  
sonores et pollution insupportables, tout ces faits sont connus  
par les Services d'Hygiene et le Service de l'Urbanisme,  
et par M. LEHEMBRE chef du Service juridique de l'Urbanisme,  
cet entrepreneur, "est en infraction", constaté par M. LEHEMBRE.

Pour ces raisons Nous sommes FERMEMENT OPPOSÉS

à ce qu'il continue d'exercer son activité illégale en  
zone Agricole. Il serait souhaitable de lui accorder cette  
opportunité lors de la revision generale du PLU et son approbation.

En esperant que notre requête soit prise tres au serieux,

nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
l'expression de notre plus haute consideration.

CARMELO MONACO

CONCETTA VALERIA MONACO

